

## SANTÉ

### PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DES SPORTS

**Arrêté du 2 juin 2010 fixant la liste des personnes autorisées à exercer en France la profession de médecin dans la spécialité « oncologie » en application des dispositions du II de l'article L. 4111-2 du code de la santé publique**

NOR : SASH1030445A

La ministre de la santé et des sports,  
Vu le code de la santé publique, et notamment le II de son article L. 4111-2 ;  
Vu l'avis de la commission d'autorisation d'exercice compétente pour la profession de médecin dans la spécialité « oncologie »,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont autorisées à exercer en France la profession de médecin dans la spécialité « oncologie », en application des dispositions du II de l'article L. 4111-2 du code de la santé publique, les personnes dont les noms suivent :

#### **Oncologie, option « oncologie radiothérapie »**

M. SCHIAPPACASSE Luis Enrique, né le 11 décembre 1973 à Vina Del Mar (Chili).

#### **Oncologie, option « oncologie médicale »**

M. HEOUAINE Abdelhamid, né le 14 avril 1959 à Belcourt (Algérie).

M. AYLLON UGARTE Jorge Luis, né le 6 avril 1969 à Lima (Pérou).

M. TUENI Elias, né le 25 avril 1952 à Beyrouth (Liban).

M. MOCANU Corneliu, né le 2 juin 1978 à Brasov (Roumanie).

Mme SANDU, épouse COLICHI Camélia Aneta, née le 27 mars 1977 à Constanta (Roumanie).

Mme MIRITESCU, épouse DAMOC Luminita, née le 13 mars 1973 à Buzau (Roumanie).

M. VELU Thierry, né le 22 mars 1955 à Ixelles (Belgique).

#### Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 2 juin 2010.

Pour la ministre et par délégation :  
Par empêchement simultané  
de la directrice générale de l'offre de soins  
et du chef de service :  
*L'adjoint à la sous-directrice  
des ressources humaines du système de santé,*  
L. GRAVELAINE